



ARTICULATION SAGE et CONTRAT TERRITORIAL

Les périmètres du SAGE et du Contrat Territorial se superposent de manière cohérente et complémentaire :

Le SAGE Sioule fixe à l'échelle du bassin versant, le cadre réglementaire définissant les différents usages de l'eau, dans un souci de gestion durable de la ressource. Par nature, le SAGE n'a pas vocation à financer des travaux de restauration des milieux aquatiques.

Certaines dégradations d'origine anthropique (seuils infranchissables, berges non entretenues, assainissement défectueux...) ne permettent plus le retour naturel du bon état écologique de la rivière. Une intervention humaine est dès lors indispensable pour répondre aux objectifs de la DCE, traduits à l'échelle locale dans le SAGE.

Le Contrat Territorial de la Sioule et de ses affluents apporte le programme d'actions nécessaire pour répondre aux objectifs du SAGE.

- Bassin versant : territoire qui recueille les eaux de ruissellement et d'infiltration alimentant une rivière et ses affluents.
- Bon état écologique des eaux : se définit par des normes de qualité chimique, physique et biologique.
- SDAGE : le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux fixe à l'échelle de grands bassins hydrographiques (bassin versant de fleuve) les objectifs de gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau.

OBJECTIFS DU CONTRAT TERRITORIAL

Ce contrat doit régler les problèmes majeurs de morphologie sur les masses d'eau* dégradées du territoire. IL permettra en priorité de préserver et/ou restaurer les zones humides du haut bassin (réservoir d'eau naturel en période de sécheresse) et résoudre les problèmes de pollutions diffuses constatés sur le bassin versant (domestiques, agricoles, urbaines, industrielles).

MODALITES DE FONCTIONNEMENT

Le suivi du contrat territorial est assuré par :

- Un comité technique consultatif ayant pour rôle la bonne exécution de la définition et de la programmation du projet.

Le comité technique est à géométrie variable en fonction des sujets traités. Ses membres sont issus de la CLE du SAGE.

- Un comité de pilotage assurant la coordination et la validation du programme et des actions à réaliser.

- Agence de l'Eau Loire Bretagne
- Conseil régional de l'Allier
- Conseil général du Puy-de-Dôme
- Conseil régional Auvergne
- DREAL Auvergne
- Fédération de pêche de l'Allier
- Fédération de pêche du Puy-de-Dôme
- ONEMA Auvergne
- PNR des Volcans d'Auvergne
- SMAD des Combrailles
- SMAT du bassin de Sioule
- DDT

- Une cellule d'animation assurant la mise en œuvre du contrat et de son programme d'action. Cette cellule rend compte aux comités de l'avancement du contrat, rédige les rapports d'activités pour présentation au comité de pilotage et aux financeurs.

Le SMAD des Combrailles ayant pris l'animation du SAGE Sioule, la cellule animation du CONTRAT TERRITORIAL est assurée par le SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT TOURISTIQUE du bassin de Sioule.

- Masse d'eau : secteur de cours d'eau et d'affluents dont les caractéristiques sont homogènes.

CALENDRIER DU CONTRAT TERRITORIAL

Phase préparatoire (2009-2011) :

en articulation avec les études menées dans le cadre du SAGE, elle consiste :

- À compléter la connaissance des principaux enjeux du territoire.
- À définir et hiérarchiser les actions permettant de répondre aux objectifs fixés par le SAGE.
- À planifier le déroulement du programme d'actions sur les 5 ans (calendrier et coût des opérations).

Phase opérationnelle (2011-2015) :

il s'agit de mettre en œuvre le programme d'actions défini dans la phase préparatoire :

- Les travaux de restauration-entretien des berges et des boisements de berge (ripisylve).
- Les actions de communication et de sensibilisation.
- Les travaux de restauration de la continuité écologique*.
- La réduction des pollutions domestiques, agricoles...

SAGE Sioule

Phase préliminaire
(2003-2005)

Elaboration
(2006-2011)

Mise en œuvre
(à partir de 2012)

Phase préliminaire
(2008-2009)

Elaboration
(2010-2011)

Phase opérationnelle
(2012-2016)

CONTRAT TERRITORIAL

- Continuité écologique : se définit par la possibilité de déplacement des organismes vivants (poissons, mollusques...) et des sédiments (limons, sables, galets...).

CONTACTS

SMAT du Bassin de la Sioule

Thibaud WYON - animateur du Contrat Territorial
Annexe de Mairie - 03450 Ebreuil
Tél. 04 70 90 78 30 - Fax : 04 70 90 78 44
Mail : smat3@wanadoo.fr

SMAD des Combrailles

Cécile Fourmarier - Animatrice du SAGE Sioule
Place Raymond Gauvin - BP 25
63390 Saint Gervais d'Auvergne
Tél. 04 73 85 82 08 - Fax. 04 73 85 79 44
Mail : fourmarier@combrailles.com



Retrouvez toutes les informations sur le SAGE sur www.combrailles.com
rubrique le Pays, ses acteurs et les politiques publiques - les outils réglementaires



Commission Locale de l'Eau du SAGE Sioule

Retrouvez toutes les informations sur le SAGE Sioule sur www.combrailles.com - rubrique le Pays, ses acteurs et les politiques publiques- les outils réglementaires.

• Directeur de publication : Pascal ESTIER, Président de la CLE • Rédaction : Delphine Girault, Thibaud Wyon • Conception et réalisation : ©Turbulences - Commission Locale de l'Eau (CLE) • Imprimeur : Graphi Imprimeur • Crédits photos : SMAD, Cécile FOURMARIER, Vincent MOLINIER, Magalie RAMBOURDIN, Alexandra DUSSABY, Conservatoire des Sites de l'Allier • Impressions : 4000 ex • ISSN : 1957-4754.



EDIT'EAU

L'année 2009 a été marquée par les réunions publiques qui vous ont présenté l'état des lieux du SAGE, par la mise en place de commissions thématiques et la validation du diagnostic du SAGE Sioule.

Nos efforts continuent afin de répondre aux échéances fixées par la directive cadre européenne d'ici 2012.

Malgré les possibilités de report de certaines échéances, le temps presse et l'inertie est telle que si l'on veut laisser un bon état des eaux à nos enfants, il faut continuer à multiplier nos efforts ensemble dès maintenant. Les discours en faveur de l'environnement, de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques sont vains si l'homme n'est pas au cœur de nos actions et de nos considérations.

Le SAGE est avant tout un projet solidaire. Il offre un cadre pour répondre à la fois aux exigences de la communauté européenne mais aussi pour respecter les ressources que l'on partage.

En préservant notre belle vallée de la Sioule nous donnons une chance à nos enfants de jouir encore de ce patrimoine dans les années futures. L'année 2010 prévoit d'évaluer les perspectives d'évolution du bassin de la Sioule mais aussi de choisir ensemble une stratégie d'action à long terme.

Cette stratégie sera suivie pour la mise en œuvre du SAGE en 2012. Le SAGE est un outil de planification et en mettant nos efforts en commun, il nous permettra de résoudre les problèmes liés à la quantité mais aussi à la qualité des eaux du bassin versant de la Sioule.

Nous pouvons encore aujourd'hui agir en faveur de la ressource en eau et de notre rivière, la Sioule.

Le Président de la Commission Locale de l'Eau (CLE)
Pascal ESTIER



Sommaire

ACTIVITÉS 2009	P. 2
LES MASSES D'EAU DE LA SIOULE	P. 3
CONTRAT TERRITORIAL DU BASSIN DE LA SIOULE	P. 4 À 6





ACTIVITES 2009



Suite aux dernières élections municipales, la composition de la Commission locale de l'Eau a été modifiée par arrêté le 31 décembre 2008 et le 3 février 2009 la CLE a validé l'état des lieux du SAGE Sioule à Ebreuil (03).

Des réunions publiques ont été organisées en mars 2009 pour présenter ce document à :

ROCHEFORT-MONTAGNE LAPEYROUSE

PONTGIBAUD CHANTELE

PONTAUMUR SAINT-POURÇAIN

LES ANCIZES-COMPS EBREUIL



PETIT RAPPEL
Le SAGE s'intègre dans le SDAGE Loire-Bretagne qui identifie 5 enjeux majeurs sur le bassin versant de la Sioule :

- Lutte contre l'eutrophisation
- Protection de la ressource en eau potable
- Amélioration de la gestion quantitative de la ressource
- Protection des milieux - écologie
- Restauration de la circulation piscicole



Les commissions thématiques sont mises en place dès 2008.

Ainsi se sont réunies en 2009, les commissions : QUANTITE ET QUALITE DE L'EAU, ESPACES et ESPECES, SOCIO-ECONOMIE.

Ces réunions ont aidé à la validation du diagnostic du SAGE Sioule. Depuis, les commissions thématiques ont été modifiées et désormais la commission thématique sur les OUVRAGES intègre la commission ESPACES et ESPECES.

Le diagnostic du SAGE Sioule a donc été validé le 7 octobre 2009 à Voussac (03).

Réalisé par le bureau d'études Géo-Hyd, il présente la gestion quantitative, qualitative et la gestion des espèces et des espaces.

POUR CHAQUE PARTIE DU DIAGNOSTIC DES ENJEUX ONT ÉTÉ DÉFINIS :

Gestion quantitative de la ressource :	Préserver les ressources en eau de la Chaîne des Puys	Moyen
	Préserver les ressources en eau du bassin de la Bouble	Fort
Gestion qualitative de la ressource :	Réduire la pollution par les nitrates	Faible
	Maîtriser les pollutions dues aux substances dangereuses	Faible
	Réduire la pollution organique	Fort
	Maîtriser les pollutions dues aux substances dangereuses	Fort
Gestion des espaces et des espèces :	Mieux gérer les activités aux abords des cours d'eau	Moyen
	Restaurer la qualité physique et fonctionnelle des cours d'eau en préservant les têtes de bassin	Fort
	Surveiller la prolifération des espèces envahissantes	Fort
	Rouvrir les rivières aux poissons migrateurs	Fort
	Limiter les impacts des plans d'eau	Fort
	Préserver les zones humides et la biodiversité	Fort

Le SAGE s'inscrit dans un calendrier très particulier en matière de planification dans le domaine de l'eau avec le nouveau SDAGE Loire-Bretagne (2010-2015) et la mise en œuvre de la directive cadre européenne sur l'eau.

Le SDAGE Loire-Bretagne définit des objectifs de qualité et de quantité des eaux à atteindre dans le bassin Loire-Bretagne par masses d'eau aux échéances suivantes :

Code	Masses d'eau « Cours d'eau »	Echéances des objectifs		
		Ecologie	chimie	Globale
FRGR0271a	La Sioule depuis Olby jusqu'à la retenue des Fades-Besserves	2015	2015	2015
FRGR0272c	La Sioule depuis la retenue de Queuille jusqu'à Jenzat	2015	2015	2015
FRGR0273	La Sioule depuis Jenzat jusqu'à sa confluence avec l'Allier	2021	2027	2027
FRGR0279	Le Sioulet et ses affluents depuis la source jusqu'à la retenue des Fades-Besserves	2015	2015	2015
FRGR0280	La Miouze et ses affluents depuis la source jusqu'à sa confluence avec La Sioule	2015	2015	2015
FRGR0281	La Saunade et ses affluents depuis la source jusqu'à sa confluence avec Le Sioulet	2015	2015	2015
FRGR0282	La Bouble et ses affluents depuis la source jusqu'à Monestier	2021	2015	2021
FRGR0283	La Bouble depuis Monestier jusqu'à sa confluence avec La Sioule	2021	2015	2021
FRGR1213	La Sioule et ses affluents depuis la source jusqu'à Olby	2015	2015	2015
FRGR1297	Le Ceyssat et ses affluents depuis la source jusqu'à sa confluence avec La Sioule	2021	2015	2021
FRGR1338	Le Gelles et ses affluents depuis la source jusqu'à sa confluence avec La Sioule	2015	2015	2015
FRGR1355	Le Veysière et ses affluents depuis la source jusqu'à sa confluence avec La Sioule	2015	2015	2015
FRGR1372	Le Mazaye et ses affluents depuis la source jusqu'à sa confluence avec La Sioule	2015	2015	2015
FRGR1559	Le Tourdoux et ses affluents depuis la source jusqu'à sa confluence avec La Sioule	2015	2015	2015
FRGR1652	Le Mazière et ses affluents depuis la source jusqu'à sa confluence avec La Sioule	2015	2015	2015
FRGR1660	Le Coli et ses affluents depuis la source jusqu'à la retenue de Fades-Besserves	2015	2015	2015
FRGR1664	La Viouze et ses affluents depuis la source jusqu'à sa confluence avec La Sioule	2015	2015	2015
FRGR1678	Les Cottariaux et ses affluents depuis la source jusqu'à sa confluence avec La Sioule	2015	2015	2015
FRGR1683	Le Cubas et ses affluents depuis la source jusqu'à sa confluence avec La Sioule	2015	2015	2015
FRGR1692	Le Braynant et ses affluents depuis la source jusqu'à sa confluence avec La Sioule	2015	2015	2015
FRGR1696	Le Chalamont et ses affluents depuis la source jusqu'à la retenue de Fades-Besserves	2015	2015	2015
FRGR1706	La Cigogne et ses affluents depuis la source jusqu'à sa confluence avec La Sioule	2021	2015	2021
FRGR1712	Le Bort et ses affluents depuis la source jusqu'à sa confluence avec La Sioule	2015	2015	2015
FRGR1717	La Faye et ses affluents depuis la source jusqu'à sa confluence avec La Sioule	2015	2015	2015
FRGR1728	La Cèpe et ses affluents depuis la source jusqu'à sa confluence avec La Sioule	2015	2015	2015
FRGR1739	La Veauce et ses affluents depuis la source jusqu'à sa confluence avec La Sioule	2021	2015	2021
FRGR1752	Le Boulbon et ses affluents depuis la source jusqu'à sa confluence avec La Bouble	2021	2015	2021
FRGR1786	Le Musant et ses affluents depuis la source jusqu'à sa confluence avec La Bouble	2015	2015	2015
FRGR1794	La Veuvre et ses affluents depuis la source jusqu'à sa confluence avec La Bouble	2015	2015	2015
FRGR1805	Le Gaduet et ses affluents depuis la source jusqu'à sa confluence avec La Sioule	2015	2015	2015
FRGR1830	Le Douzenan et ses affluents depuis la source jusqu'à sa confluence avec La Sioule	2015	2015	2015
FRGR2227	Le Sioulet et ses affluents depuis la source jusqu'à sa confluence avec La Sioule	2015	2015	2015
FRGR2248	Le Tÿx et ses affluents depuis la source jusqu'à l'Étang de Tÿx	2015	2015	2015

Code	Masses d'eau « Eaux souterraines »	Echéances des objectifs		
		Ecologie	chimie	Globale
FRG050	Massif Central (bassin-versant de la Sioule)	2015	2015	2015
FRG051	Sables, argiles et calcaires du Tertiaire de la plaine de la Limagne	2015	2015	2015
FRG053	Massif Central (bassin-versant du Cher)	2015	2015	2015
FRG098	Massif du Mont Dore (bassin-versant de la Loire)	2015	2015	2015
FRG099	Chaîne des Puys	2015	2015	2015
FRG128	Alluvions de l'Allier aval	2015	2021	2021
FRG134	Allier aval	2015	2015	2015

Code	Masses d'eau « Plans d'eau »	Echéances des objectifs		
		Ecologie	chimie	Globale
FRGL122	Complexe des Fades-Besserves (Fades)	2021	2015	2021
FRGL129	Etang de Chancelade	2021	2015	2021
FRGL132	Etang de Tÿx	2021	2015	2021
FRGL134	Lac de Servières	2015	2015	2015

Et après le diagnostic du SAGE SIOULE...

Le scénario tendanciel : Dégager les perspectives d'évolution du bassin versant à l'horizon 2020 en termes de qualité des milieux, de développement et de satisfaction des usages et de leurs impacts sur la ressource en eau.

Le scénario alternatif : Si la tendance d'évolution montre une dégradation des milieux comme par exemple une hausse des consommations d'eau incompatible avec les capacités de la ressource, alors il convient d'élaborer un scénario alternatif.

Le SAGE est un outil de planification dont l'approbation est prévue en 2011 et la mise en œuvre à partir de 2012. Il sera alors nécessaire de contractualiser au travers d'outils comme les contrats territoriaux. Le Contrat territorial sur la Sioule est d'ores et déjà en cours d'élaboration et son programme d'actions sera mis en œuvre en même temps que le SAGE, permettant ainsi d'engager rapidement des actions.

AGENDA DU SAGE

- Avril 2010 : validation des scénarii tendanciels
- AOÛT 2010 : validation des scénarii alternatifs
- Septembre 2010 : choix de la stratégie
- 2011 : approbation du SAGE
- A partir de 2012 : mise en œuvre du SAGE



CONTRAT TERRITORIAL DU BASSIN DE LA SIOULE : PRESENTATION

Définition :

Développé par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, le Contrat Territorial est un outil opérationnel destiné aux porteurs de projets locaux et aux acteurs du territoire engagés dans une logique de :

- préservation des espaces naturels,
- réduction des différentes sources de pollution des milieux aquatiques,
- restauration des écosystèmes dégradés.

Mis en œuvre à l'échelle d'un bassin versant*, le Contrat Territorial permet de répondre à l'échelle de la Sioule et de ses affluents aux objectifs définis à l'échelle européenne par la Directive Cadre sur l'Eau (cf. schéma ci-dessous).

Contexte :



Périmètre DCE



Grands bassins hydrographiques



Localisation du SAGE Sioule Bassin Loire Bretagne

Directive Cadre sur l'Eau (2000)

Fixe des objectifs de qualité des eaux superficielles et souterraines, une méthode de travail et un calendrier à respecter. L'objectif phare de la DCE est l'atteinte du bon état des eaux* d'ici 2015.

Loi sur l'Eau (1992)

Définit l'eau comme partie intégrante du patrimoine de la nation. Sa protection et sa gestion durable sont d'intérêt général. La loi organise une gestion intégrée de l'eau avec 2 principaux outils : SDAGE* et SAGE

Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques du 30 décembre 2006

Conforte les objectifs de la DCE à l'échelle de grands bassins hydrographiques par l'outil SDAGE.

Le SAGE Sioule est la déclinaison locale du SDAGE Loire Bretagne.